

ÉCOLE LES QUATRE QUESTIONS QUE L'ON SE POSE

■ ET SI MON ENFANT A DÉJÀ LE BREVET AU CONTRÔLE CONTINU ?

Pour valider leur diplôme, même ceux qui ont déjà le nombre de points suffisants par le contrôle continu doivent se présenter aux épreuves finales. Une règle d'autant plus mal acceptée que le diplôme, scolairement parlant, ne sert à rien. Contrairement au bac, qui fait office de sésame vers l'enseignement supérieur, le brevet n'est pas requis pour poursuivre au lycée.

■ C'EST QUOI, UN « EMPÊCHEMENT MAJEUR » ?

Le ministre de l'Éducation nationa-

le, Jean-Michel Blanquer, a précisé hier après-midi qu'en cas « d'empêchement majeur », les candidats pourront se présenter à la session qui sera organisée les lundi 16 et mardi 17 septembre. On sait déjà que la formule est à comprendre dans un sens large. Selon les premiers éléments transmis par le ministère, des réservations pour des vacances ou un rendez-vous médical, devraient être considérées comme des raisons légitimes. « Nous anticipons qu'un nombre de candidats plus important que d'habitude participera à cette deuxième session », ajoute-t-on Rue de Grenelle.

■ QUAND AURA-T-ON LES RÉSULTATS ?

Le calendrier initial, qui prévoit selon les académies une publication des résultats entre le 8 et le 10 juillet, ne bouge pas. Les enseignants chargés de surveiller et de corriger les copies devront en revanche s'adapter. « Ce n'est pas un problème, même si les cours sont souvent finis à cette période, les professeurs travaillent jusqu'au 6 juillet », indique Claire Krepper, secrétaire nationale du syndicat SE-Unsa. Voilà pour la théorie. La pratique est un peu différente. Mathieu*, jeune prof d'histoire-géo, avait prévu de partir une semaine au soleil avec sa petite amie...

le 3 juillet. « C'est toujours pareil, toujours à nous de nous adapter », soupire-t-il. Et d'ajouter : « Moi, quand j'ai passé mon épreuve de cinq heures du Capes par 38 °C dans la salle l'an dernier, personne ne s'est dit qu'il faisait trop chaud. »

■ LES ÉCOLES VONT-ELLES FERMER ?

Les écoles, en principe, restent ouvertes jeudi et vendredi. Une manière d'épargner aux parents le casse-tête d'une solution de garde, à trouver au débotté en trois jours. Cependant, localement, les inspections académiques ou les préfets pourront décider de fermer certains

sites jugés particulièrement chauds. De manière informelle, il arrive aussi que les enseignants proposent aux parents de garder leurs enfants à la maison. « Nous le faisons depuis des années », rapporte Sandra, institutrice en CE2, à Lyon. Dans les locaux de son école, de type « Pailleton », aussi chauds que des préfabriqués, le mercure a déjà dépassé les 31 °C hier midi malgré les ventilateurs fournis par la mairie. « Et dans la cour, on a seulement deux arbres qui font de l'ombre... pour 240 enfants. On va être obligés de sortir un jet d'eau. » **JOFFREY VOVOS**

* Le prénom a été changé.